



Mairie de Roisey
228, route du Pilat - 42520 ROISEY
Tél. 04 74 87 48 93 - Fax 04 74 87 49 30
mairie.roisey@wanadoo.fr

Compte rendu du Conseil Municipal du 07 septembre 2016

L'an deux mille seize, le sept septembre à dix-neuf heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Josette VERNEY.

Nombre de Membres en exercice :	15	
Présents :	11	
Votants :	15	Date de convocation : 29 août 2016

Présents : Josette VERNEY - Robert VIANNET - Philippe ARIES - Yves MEILLER - Marie-Agnès ACHAINTE - Maurice GIRODET - Isabelle CARRET - Didier BRUNEL - Isabelle DURAND - Richard VALLOT - Nathalie MARILLIER

Pouvoir(s) : Christian PEILLON à Isabelle DURAND
Catherine BRUNETON à Josette VERNEY
Fabienne GACHE à Robert VIANNET
Marie Claude FOREST à Marie-Agnès ACHAINTE

Secrétaire de séance : Marie-Agnès ACHAINTE

Approbation du compte-rendu du 12 Juillet 2016
Sans observation, ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Délibérations :

Curage des lagunes de la Tronchia : Mme le maire propose qu'une demande de subvention soit adressée à l'agence de l'eau RMC pour l'étude de valorisation et épandage des boues. L'assemblée approuve à l'unanimité.

Attribution du marché pour mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour curage des lagunes de la Tronchia : une seule candidature : la société SEDE Environnement.
Etude de faisabilité + définition du plan d'épandage : 2 950 €.
Tavaux de curage : coût estimé 9 045 €.
Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir la société SEDE Environnement pour ce marché et autorise le maire à signer tous les documents nécessaires à cette opération.

✚ **Règlement Signature des conventions d'animation TAP** : Chaque animation fait l'objet d'une convention entre la collectivité et l'animateur (ou son employeur). Le conseil municipal autorise unanimement le maire à signer toutes ces conventions.

✚ **Convention d'utilisation du site des carrières par les archers du Pilat** : Après avoir pris connaissance de la convention proposée, le conseil municipal approuve son contenu à l'unanimité et autorise le maire à signer cette convention.

✚ **Réfection du pont de la Sagnemorte** : entrée nord du bourg.
Ce pont va faire l'objet de réparations en 2017. Dans le cadre de l'étude d'aménagement globale de bourg, la création d'un aménagement piéton reliant le bourg à la zone de loisirs est envisagée. Le département propose, au cours des travaux, d'élargir l'ouvrage existant de manière à aménager un trottoir permettant de recevoir un cheminement piéton accessible aux PMR. Ces travaux seraient financés par le département de la Loire **et** la commune de Roisey. La participation forfaitaire de la commune sera de 23 500€ HT. Le maire propose au CM de signer la convention liant la commune au département pour la réalisation de ces travaux. Le CM approuve à l'unanimité.

✚ **Mise à jour de la réglementation de boisement sur la commune** : la réglementation en vigueur date de 1983. Le maire propose de prendre une délibération pour solliciter le département de la Loire compétent en la matière pour une mise à jour. Le département prend à sa charge la totalité des frais.

Compte rendu des commissions :

✚ **Voirie** :
Point à temps en attente. L'entreprise sera relancée.
Programme de voirie 2016 la subvention du Conseil Départemental est accordée pour un montant de 9 156€ pour une dépense prévue de 15 260€ ; commande sera passée auprès de l'entreprise Buffin.
Faire faire des devis pour le programme de voirie 2017

✚ **Assainissement** :
Déconnexion d'un trop plein de source à la Gagogne. Ce chantier est difficile compte tenu de l'étroitesse du chemin, il convient également de demander une autorisation de passage à un riverain ; la décision d'exécution sera prise ultérieurement.

✚ **Ecole** :
Gaëlle Zuchiatti occupe le poste provisoire et reprend ainsi la classe MS GS.
Mélanie Polleveys a été recrutée en contrat aidé pour assurer le remplacement de Mme Joassard au poste d'ATSEM pour l'année scolaire.
Toutes les informations sur l'école sont à disposition sur le site internet Mairie : roisey.fr
Facturation TAP et cantine : demande de facturation spécifique pour les enfants issus de familles recomposées : après en avoir débattu, le conseil municipal décide que les tarifs établis étant forfaitaires, il n'y aura pas facturation spécifique.
Sécurité : Un film miroir a été posé sur les fenêtres du rez-de-chaussée des bâtiments scolaires.

✚ **Etude d'aménagement globale de Bourg** : La commission se réunit pour examiner les projets à retenir notamment en matière de sécurité routière.

✚ **Panneau lumineux** : la carte électronique est à changer.

✚ **Illuminations** : beaucoup d'éléments étant hors d'état, le conseil municipal décide de ne pas les remplacer.

✚ **Accessibilité** :
Commande des mains courantes : église, prieuré escalier extérieur.
Pose des bandes podotactiles, marches antidérapantes église et Prieuré.

✚ **Informations suite à la dernière réunion de la commission « Services à la personne » :**

Animations prévues par la CCPR :

- ❖ Semaine de la parentalité : du 14 au 18 novembre 2016.
- ❖ Semaine bleue : découverte et utilisation des tablettes en direction des seniors.
- ❖ Semaine de l'emploi : du 6 au 13 octobre 2016.
- ❖ Une évaluation de la Maison des services sera effectuée à l'aide d'un questionnaire inclus dans le prochain Pilat MAG.

✚ **Rencontre avec les associations jeudi 22 septembre à 20 Heures** : Les associations Roisaires sont invitées à définir le calendrier des manifestations et des occupations de salles.

✚ **Concours communal de fleurissement** : le jury a délibéré. Une remise des prix sera effectuée à l'occasion de la cérémonie des vœux du maire.
Prix attribués à :

- ❖ 1^{er} prix M. et Mme CHOMEL
- ❖ 2^{ème} prix Mme PASCAL Paulette
- ❖ 3^{ème} prix M. FIGUET

Fin de la séance 21H45

Le Prochain Conseil Municipal aura lieu le 19 octobre 2016 à 19 Heures.